



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR SPORTIF DE SEINE ET MARNE

Formulaire à faire parvenir au trésorier du comité départemental impérativement avant le 31 juillet de chaque saison

- * Demande d'indemnités de déplacement en championnats de France (jeunes de poussins à juniors)
 - * Récompenses aux athlètes (podiums toutes catégories lors d'un championnat de France)
 - * Soutien aux athlètes sélectionnés au Club Régional Minimes.
 - * Récompenses aux équipes (podiums toutes catégories lors d'un championnat de France)

Saison sportive:

club:

numéro: 1077 . . .

Date et,
signature du demandeur